

Un paysage politique éclaté

François Fillon, dans l'émission du jeudi 6 juin « des paroles et des actes » sur France 2, a eu le grand mérite de nous annoncer clairement ce que ferait la droite si elle revenait au pouvoir :

- diminuer les indemnités des chômeurs,
- réduire le nombre de fonctionnaires,
- faire travailler plus pour gagner à peine plus,
- raboter encore le droit du travail,
- diminuer les impôts des plus riches.

Et pourquoi ce programme de Père Fouettard ?

Pour redevenir enfin compétitif ! Sinon, tout le travail sera accaparé par la Chine et autres pays à bas salaires, et notre économie sombrera, et nous perdrons à la fois notre qualité de vie, et nos services publics auxquels nous sommes si légitimement attachés.

Et tant pis si le raisonnement se mord la queue : sabordons notre modèle social, c'est ainsi que nous le sauverons !...

Le « mérite » du propos de François Fillon est que ce même discours peut être tenu indéfiniment... N'y a-t-il pas une réserve de main d'œuvre quasiment inépuisable, quand trois milliards d'humains doivent vivre avec moins de 2 \$ par jour ?

François Fillon « oublie » que notre économie serait plus compétitive si elle ne devait pas supporter l'énorme prédation du capital (dividendes juteux, salaires mirobolants des dirigeants, et autres stock-options). Curieusement, on ne parle jamais que du coût du travail, et jamais de celui du capital (*mais si ! la réponse est que tous les pays procèdent ainsi, et que si en France on s'en prenait au capital, alors, nos entrepreneurs, nos capitaines d'industries, tous ces petits génies fuiraient illico à l'étranger, et nous priveraient de leurs talents ! Bon voyage, M. Pinault, M. Dassault, Mme Bettencourt !...*)

François Fillon « oublie » aussi que nous ne sommes pas condamnés à voir disparaître notre industrie, et à subir sans réagir la concurrence des Etats qui pratiquent le dumping environnemental et le dumping social (avec parfois des conditions de travail proches de l'esclavage, et qui font courir de grands risques aux travailleurs) : le marché mondial doit être régulé. Des mesures de protection peuvent être légitimes.

Mais l'émission « des paroles et des actes » a aussi mis en évidence, au-delà des controverses de façade, un réel accord de fond entre la droite et la « gauche de gouvernement ». Bernard Cazeneuve, confronté à François Fillon, lui disputait le titre de meilleur « gestionnaire » : c'est nous qui réduisons le plus vite la dette publique ; certes, nous avons créé des postes dans l'éducation nationale, mais nous en supprimons autant dans les autres ministères...

Et Bernard Cazeneuve, lui non plus, ne remettait pas en cause la prédation du capital, ni le libéralisme économique échevelé qui régit le commerce mondial.

Toute une partie de la social-démocratie européenne est alignée sur les « libéraux » de droite et participe à la mise en œuvre d'une politique dont on voit pourtant jour après jour les effets mortifères, en Grèce, au Portugal, en Espagne, en Italie, en France... Où les taux de chômage atteignent des sommets, notamment, ce qui est particulièrement insupportable, le chômage des jeunes.

N'envisage-t-on pas de recréer une « grande coalition » CDU-SPD en Allemagne ?

Marine Le Pen a beau jeu de dénoncer la connivence PS-UMP. Mais elle ne peut renier l'héritage réactionnaire, pétainiste, du Front National. ; et les Français savent bien que ce ne sont pas les immigrés qui sont la cause de nos maux, et que la sortie de l'euro et le repli sur le territoire national ne sont pas des solutions .

Sarkozy a cherché à coller aux thèmes nauséabonds du FN, mais cela n'a pas suffi à assurer sa réélection. L'UMP est, et restera longtemps, profondément divisée. Un mérite qu'il faut reconnaître à Fillon est de rejeter le FN hors du cercle républicain.

La gauche, elle aussi, est profondément divisée. Le Front de gauche représente une autre interprétation de la gauche socialiste plutôt qu'une extrême gauche dure s'opposant à une gauche socialiste molle. Et toute une partie du PS est elle aussi opposée au social-libéralisme.

Espérons que, au sein de la gauche française, mais aussi de toute l'Union européenne, de plus en plus de voix s'élèveront pour remettre en cause le logiciel économique et monétaire simpliste de nos dirigeants , et pour imposer une véritable régulation du commerce mondial.

Bonnes nouvelles

275 000 places d'accueil promises pour les enfants de moins de 3 ans. D'ici 2017, 100 000 places supplémentaires seront ouvertes en crèche, 75 000 en école maternelle, et 100 000 auprès d'assistantes maternelles. (*Le Monde, 4 juin*).

Le plafond du quotient familial est abaissé de 2 000 € à 1500 € par demi-part fiscale. Cette mesure mettra à contribution les 15 % des familles les plus riches, en incluant celles avec un seul enfant. Les 1,1 million de foyers fiscaux concernés devront payer en moyenne 68 € par mois d'impôt supplémentaire (*Le Monde, 4 juin*).

Dérèglement climatique : changerons-nous à temps ?

Plus de 32 millions de personnes ont été contraintes à l'exode en 2012 par des événements climatiques extrêmes –inondations, mousson, cyclones, tempêtes. 22, 2 en Asie (dont 9 millions, rien qu'au nord-est de l'Inde), 8,2 en Afrique, 1,8 en Amérique.

Les glaciers du massif de l'Everest ont perdu environ 13 % de leur surface depuis 1960. Les glaciers de l'Himalaya stockent l'eau et approvisionnent les fleuves au cours de la saison sèche, dont dépendent les populations pour l'agriculture, l'eau potable et la production d'énergie. Un tiers de l'élévation des mers est dû à la fonte des glaciers d'altitude (*Le Monde, 17, 19-20 mai*).

Le débat national sur la transition énergétique, « ce n'est pas loin d'être une catastrophe », selon le porte-parole de France Nature Environnement. Pour diviser par quatre nos émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050, comme nous nous y sommes engagés, il faudrait diviser la consommation d'énergie par deux. Mais le collègue des employeurs -épaulé par celui des organisations syndicales, axé sur la préservation des emplois existants- est en situation de force pour ne pas prendre la question sous cet angle. La future loi de programmation énergétique paraît bien compromise (*Le Monde, 17 mai*).

Le cœur du débat sur la transition énergétique peut s'énoncer ainsi. Est-on d'accord pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ? « Oui ». De 80 % d'ici à 2050 ? « Oui » pour les uns, « Oui, autant que possible », pour les autres. Donc oui. Comment faire ? « D'abord par une forte politique de réduction de la consommation d'énergie », pour les uns. « Pas question de toucher au confort », disent les autres, « nucléaire, énergies renouvelables et progrès technique feront l'affaire ». La question, en résumé, revient à celle qui oppose écologistes et capitalistes : changer de mode de vie, ou conserver ce système bancal ? (*Hervé Kempf, Le Monde, 19-20 mai*).

Régulation des échanges

L' Union européenne divisée face à la Chine.

La Chine exporte vers l'Europe ses panneaux photovoltaïques très en deçà de leur coût de production, ce qui conduit à la ruine les fabricants européens. La Chine s'est ainsi emparée de 80 % du marché européen. La Commission européenne souhaitait taxer (à 47 %) le photovoltaïque chinois (comme le font les Etats-Unis depuis 2012, avec une taxe de plus de 30 %), mais elle s'est heurtée au gouvernement allemand, qui redoute des mesures de rétorsion chinoises (6 % des exportations de l'Allemagne sont à destination de la Chine), ainsi qu'à ceux de 17 autres pays (dont le Royaume-Uni et les Pays-Bas). Bruxelles a donc décidé de mettre en place des sanctions graduées : taxes de 11,8 % dès le 6 juin sur les panneaux solaires et cellules photovoltaïques, qui passeront à 47,6 % dans deux mois si la négociation n'aboutit pas d'ici là. La Chine menace de taxer le vin européen (surtout français, le Bordeaux est très prisé en Chine) (*Le Monde*, 7, 21, 29 mai, 6 et 7 juin).

Mobilisons-nous contre le traité de libre échange qui se concocte entre l'Union européenne et les Etats-Unis.

« Plus qu'un traité commercial, ce partenariat mettrait en place un processus réglementaire continu, visant à créer une procédure dite de coopération sur les normes à un stade précoce, avant même toute réglementation. Il vise tous les secteurs, et toutes les institutions pourront être attaquées devant un tribunal international, soumises aux lobbies qui ne supportent plus la démocratie. A l'heure de la transition écologique, de la guerre énergétique menée par les transnationales, de la relocalisation des activités pour retrouver l'emploi et la durabilité écologique, ce partenariat, réactivé à la faveur de la crise, doit subir le même sort que les ébauches qui l'ont précédé (l'Accord multilatéral sur l'investissement, qui fit un flop en 1997) . Le temps est venu d'une mobilisation démocratique très large » (*Geneviève Azam, membre du conseil scientifique d'Attac, Politis, 30 mai*).

Certes, l'audiovisuel doit être exclu de l'accord, c'est ce qu'a demandé la France, avec le soutien du Parlement européen (et malgré l'avis de la Commission, soutenue par la Grande Bretagne, les Pays-Bas et les pays scandinaves). (*Le Monde*, 15 et 25 mai) Et Nicole Bricq, ministre française du Commerce extérieur, brandit comme « condition » le respect des normes sociales et environnementales. Mais « le partenariat envisagé porte précisément sur la suppression des barrières non tarifaires, des réglementations et des normes qui freinent la concurrence et l'investissement ». Nicole Bricq « sait-elle que l'UE est associée au Japon et aux Etats-Unis pour contester, à l'OMC, une loi sur la création d'énergies vertes votées en Ontario (province du Canada) en 2009, au motif que des tarifs préférentiels sont consentis aux producteurs qui favorisent le contenu local de la construction d'éoliennes et de panneaux solaires ? Plus de 30 000 emplois avaient découlé d'une telle loi, considérée désormais par l'OMC comme contrevenant aux règles internationales du libre-échange. Alors que le Canada voit ses émissions de gaz à effet de serre augmenter. C'est une leçon concrète pour comprendre ce que signifierait ce rêve transatlantique » (*Geneviève Azam, Politis, 30 mai*).

Union européenne et déficit démocratique

Bruxelles dicte à la France les « réformes » à mener. S'agit-il de la réduction des inégalités ? de la transition énergétique ? Non, bien sûr. En échange de deux ans de plus pour réduire son déficit, la Commission demande une réforme des retraites (allongement de la durée de cotisation) et du marché du travail (« trop segmenté »), l'ouverture à la concurrence des services (énergie, transport ferroviaire, professions protégées), la baisse des « charges » sur le travail, la taxation de l'énergie (*Le Monde*, 30 mai). « Voilà un an, la France votait. Et il est peu probable que la majorité de gauche qui l'a emporté ait voté pour les « recommandations » de la Commission européenne. C'est donc aujourd'hui notre système démocratique qui est bafoué. Et il ne l'est pas par François Hollande, ou pas seulement. En vérité, cela fait trente ans que, peu à peu, l'Union européenne prive les peuples des attributs de la démocratie » (*Denis Sieffert, Politis, 6 juin*).

Mais heureusement, la Commission va gagner en légitimité : son Président sera élu par le Parlement européen.

Pour la première fois, l'élection du parlement européen va revêtir un enjeu de pouvoir puisque chaque famille devra établir son programme, au niveau européen, pour faire élire son candidat à la Commission. Martin Schulz, aujourd'hui président du Parlement européen, voudrait bien être celui-là. (*Le Monde*, 30 mai).

Un gouvernement de la zone euro ? François Hollande relance l'idée d'un « gouvernement économique » qui « débattrait des principales décisions de politique économique à prendre par les Etats membres, harmoniserait la fiscalité, commencerait à faire acte de convergence sur le plan social, par le haut, et engagerait un plan de lutte contre la fraude fiscale ». Il propose de doter l'Eurogroupe, qui réunit déjà une fois par mois les ministres des finances de la zone euro, d'une présidence permanente, et dédiée, afin de conforter cette instance (*Le Monde*, 18 mai). Angela Merkel et François Hollande sont d'accord sur le principe de politiques économiques et sociales coordonnées (*Le Monde*, 1^{er} juin).

« Des conciliabules secrets à répétition entre chefs d'Etat et de gouvernement qui contournent les parlements nationaux et les procédures habituelles du débat public », c'est ce qu'il voudrait pérenniser ? *dénoncent Guillaume Duval et Ulrike Guérot (Le Monde, 29 mai)*. « Si on veut [nous] entraîner dans une intégration plus poussée de la zone euro, c'est la question du contrôle démocratique qu'il faut résoudre. Ce n'est pas un hypothétique gouvernement de la zone euro qu'il faut leur proposer, mais un Parlement. Une telle instance ne devrait sans doute pas être une simple émanation du Parlement européen mais plutôt être constituée en priorité à partir des Parlements nationaux puisque ce sont eux qui devraient abandonner une part de leur souveraineté ».

Un débat étouffé au PS. Le PS tient le 16 juin une convention nationale pour « fixer les fondements de la réorientation de l'Europe que les socialistes français souhaitent porter aux élections européennes ». L'aile gauche du parti accuse la direction de « manipulation ». Selon les courants « *Maintenant la gauche* », animé par Emmanuel Maurel, Marie-Noëlle Lienemann, Jérôme Guedj, Gérard Filoche et Julien Dray, et « *Un monde d'avance* », des amis de Benoît Hamon, l'amendement qui réclame la suspension du pacte de stabilité budgétaire a obtenu près de 48 % des voix, quand la direction ne le crédite que de 24 %. (*Politis, 6 juin, Le Monde, 9-10 juin*).

Allemagne

La potion de l'austérité est née en 2010 de la décision d'imposer à la Grèce un suicidaire programme. Les grands « leaders » de la zone euro étaient alors Zapatero, Berlusconi, Sarkozy et Angela Merkel.

Angela Merkel est arrivée au pouvoir en 2005 grâce aux dissensions au sein de la gauche : le SPD avait préféré porter la chef de la CDU à la tête d'une coalition du « sérieux » économique, alors que la gauche SPD-Die Linke-Verts était majoritaire au Bundestag. Ce choix a impliqué de continuer la promotion des lois Hartz. L'évaluation de ces réformes peine à démontrer qu'elles ont créé de l'activité. Elles ont surtout enclenché un vaste partage du travail dans les services. Des millions d'emplois à temps plein ont été transformés en mini-jobs, portant à 8 millions le total des travailleurs pauvres.

L'Allemagne n'a guère déboursé depuis le début de la crise : certes, elle participe à des prêts aux pays en difficulté... mais elle y gagne, avec des taux de 5%. Et elle bénéficie pour sa propre dette (2100 milliards d'euros) de taux d'intérêts historiquement bas, voire ... négatifs ! La réduction d'un point de la moyenne des taux allemands se traduit par un gain de 21 milliards d'euros, l'équivalent de la participation brute de l'Allemagne au budget européen ! (*Philippe Askenazy, Le Monde, 21 mai*).

Justice et mémoire

Financement libyen de la campagne de Sarkozy en 2007. Un virement suspect de 25 000 €, provenant de Jordanie, aurait été découvert sur le compte de Claude Guéant, par les juges qui enquêtent sur un éventuel financement libyen de la campagne de Nicolas Sarkozy. Claude Guéant était en contact régulier avec des personnalités du régime de Kadhafi. Les juges ont aussi découvert un versement de 500 000 €,

que l'ex-ministre a justifié par la vente de deux tableaux (!). (*Le Monde*, 16 mai). Quatre anciens dignitaires kadhafistes (parmi lesquels Bachir Saleh, ex-directeur du cabinet de Kadhafi) parvenus à quitter la Libye au moment de la chute du régime se disent prêts à témoigner (*Le Monde*, 5 juin).

Financement de la campagne de Balladur en 1995. Les juges chargés du volet financier de l'affaire de Karachi ont découvert de nouveaux documents précisant les liens entre MM. El Assir et la campagne de Balladur. Associé à M. Takiedine, El Assir avait obtenu entre 1993 et 1995 d'importantes commissions sur les ventes d'armes passées par le gouvernement français. El Assir a versé 52 000 \$ au profit du politologue Paul Manafort, qui a réalisé deux sondages téléphoniques au profit de Balladur (*Le Monde*, 19-20 mai). Takiedine, soupçonné de vouloir fuir le pays, a été mis en garde à vue le 30 mai. (*Le Monde*, 1^{er} juin).

Affaire Tapie. On se souvient que, dès 2008, *Laurent Mauduit*, de *Médiapart*, avait écrit un ouvrage dénonçant ce grand scandale du début du quinquennat de Sarkozy : « *Sous le Tapie* » (Stock, Novembre 2008, 288 pages, 19 €) [*Je tiens à la disposition de chacun les notes de lecture que j'avais alors diffusées. JPA*]. L'affaire ressort aujourd'hui, mais tout avait déjà été dit.

Christine Lagarde, alors ministre des finances, a été convoquée par la Cour de justice de la République. Il lui est reproché son rôle dans la mise en œuvre du processus d'arbitrage qui avait permis à Bernard Tapie de recevoir 403 millions d'euros, dans le cadre de son litige avec le Crédit Lyonnais. Elle en est sortie avec le statut de témoin assisté. L'ex-magistrat Pierre Estoup, l'un des trois « arbitres », a été mis en examen pour « escroquerie en bande organisée » ; il a été établi qu'il avait entretenu des relations professionnelles avec le conseil de Bernard Tapie, Maurice Lantourne, sans en avoir fait état lors de l'arbitrage. Stéphane Richard, à l'époque directeur de cabinet de M. Borloo, puis de Christine Lagarde, a indiqué que c'est M. Borloo qui aurait, le premier, fait le choix d'une procédure d'arbitrage. Lui aussi est mis en examen pour « escroquerie en bande organisée ».

Selon M. Bayrou, « cette entreprise – l'affaire la plus grave de la V^{ème} République- n'a pas pu être conduite à son terme sans qu'il y ait approbation, feu vert ou inspiration de l'Elysée ». Pour Harlem Désir aussi, « la décision de passer par un arbitrage privé n'a pas pu être prise sans, a minima, que Nicolas Sarkozy ait été mis au courant ou bien ait pu donner son aval » (*Le Monde*, nombreux articles).

Paradis fiscaux

Les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie ont mis la main sur une liste sans précédent de sociétés offshore et collaborent pour identifier leurs propriétaires. L'Union européenne a entrepris de mettre au pas ses propres paradis fiscaux, depuis l'Autriche et le Luxembourg sur le continent jusqu'aux lointains centres offshore de la Couronne britannique (îles Vierges, îles Caïmans...). Mais, méfiantes vis-à-vis de l'action politique, des déclarations d'intention et des discours incantatoires, les ONG, tout en reconnaissant « la dynamique historique engagée », mettent en garde contre les tentations de certains Etats, notamment pauvres, de récupérer la manne financière. Par ailleurs, tandis que les projecteurs sont braqués sur la Suisse, Jersey ou les îles Vierges, l'OCDE a identifié quatorze Etats ou territoires insuffisamment coopératifs lors d'enquêtes fiscales, dont Vanuatu, Panama, Dubaï... La France vient d'établir une liste noire de 17 paradis fiscaux, par lesquels l'argent public de l'aide au développement ne pourra plus transiter. (*Le Monde*, 11, 23, 28 mai). Mais hélas le dernier sommet européen des chefs d'Etat et de gouvernement des 22 et 23 mai n'a pas adopté de mesures concrètes sur le terrain de la lutte contre l'évasion et la fraude fiscale (qui fait perdre chaque année 1000 milliards d'euros de recettes fiscales...)(*Politis*, 30 mai).

Drogues

La France est le pays avec la plus forte proportion de jeunes consommateurs de cannabis en Europe, selon l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies. Et pourtant, c'est elle qui mène la politique la plus répressive de toute l'Europe occidentale, avec chaque année entre 150 000 et 200 000 personnes interpellées (28 000 condamnations pour usage simple, dont au moins un quart suivies d'incarcération : la France demeure l'un des rares pays à emprisonner ses usagers de drogues). C'est bien la preuve de

l'échec de la politique menée, où la prévention a une place marginale. Et la France est aussi en échec sur les autres produits, bien plus dangereux et addictifs, cocaïne et héroïne. **Il serait temps de changer de politique** (*Politis, 6 juin*).

Pour sa part, l'Organisation des Etats américains prône une « plus grande flexibilité », évoque la dépénalisation de la marijuana parmi les options à considérer, et insiste sur le fait qu'il s'agit d'un problème de santé publique (*Le Monde, 8 juin*).

Le psychiatre Patrick Lemoine attire l'attention sur les **risques du cannabis sur les adolescents**. 10 % des adolescents ayant débuté leur consommation de cannabis dès l'âge de 15 ans ont présenté une schizophrénie dans les dix ans qui ont suivi (alors qu'ils sont beaucoup moins nombreux quand la consommation ne débute qu'à 18 ans). Les adolescents consommateurs de cannabis deviennent moins intelligents que les autres une fois devenus adultes. La mémoire à court terme est durablement et intensément perturbée chez l'adolescent qui consomme régulièrement. L'usage du cannabis provoque un désintérêt pour les études, des échecs scolaires, un arrêt du cursus scolaire. Dépendance, isolement et retrait social sont aussi constatés chez les plus gros consommateurs. La ligne rouge est franchie quand les jeunes se mettent à fumer seuls. La conséquence du retrait social, de la démotivation, de l'échec scolaire est évidemment le syndrome dépressif que l'on voit régulièrement apparaître. Parallèlement, la fréquentation des dealers, nécessaire pour s'approvisionner, augmente le risque de basculer dans des consommations de drogues encore plus dures et de côtoyer des milieux peu recommandables. La consommation de cannabis, surtout quand elle est associée à l'alcool, entraîne par ailleurs de grosses perturbations au niveau de la coordination motrice et augmente malheureusement considérablement le risque d'accident de voiture, ce qu'on déplore presque chaque week-end à la sortie des boîtes de nuit. En outre, la consommation régulière de joints chez l'homme contribue à une baisse de la fertilité. Pendant la grossesse, la consommation de cannabis risque d'entraver le développement du cerveau du fœtus. Et fumer du cannabis entraîne une augmentation des risques de cancer. (*Le Monde, Science et médecine, 12 juin*).

Courrier des lecteurs

L.G. A propos de transition énergétique : il est signalé que la consommation de gaz est à la baisse (12% en 2ans) alors que celle de charbon explose (+23% en 2012 pour l'Europe, qui importe), principalement pour faire tourner des centrales électriques. Certes il s'agit de deux énergies fossiles, mais le gaz naturel est quand même moins pire que le charbon. GDF Suez aurait interrompu ou fermé 7,3 gigawatts de capacités de production entre 2009 et 2013 et compte encore mettre à l'arrêt 1,3 gigawatts, équivalent à la production de 8 centrales nucléaires. Un « pied de nez » à la politique européenne de l'énergie qui entend réduire les émissions de carbone.

à lire sur :

<http://www.euractiv.fr/energie-environnement/le-secteur-du-gaz-dans-un-etat-desastreux-selon-le-president-deurogaz-19141.html>

Sur le site <http://local.attaq.org/attaq92/spip.php?rubrique173> on peut lire les numéros 11 (juillet 2004) à 89 (octobre 2011) de cette lettre « Citoyen du monde à Montrouge », et sur: <http://local.attaq.org/attaq92/spip.php?rubrique152> , les numéros à partir de 90 (novembre 2011) , ainsi que des notes de lecture, ...). Si vous souhaitez que cette lettre mensuelle soit adressée à d'autres personnes de votre connaissance, indiquez leur adresse électronique à jean-paul.alletru@wanadoo.fr. N'hésitez pas à la rediffuser. Si vous souhaitez ne plus la recevoir, ou si vous voulez faire part de réactions, commentaires, informations, faites le savoir par un message à cette même adresse.